

12-02-2018

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 12 FÉVRIER 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil :

M^{me} Maryse Gouger, district n° 1; M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Gyslain Loyer, district n° 2; M. Luc Ducharme, district n° 6;
M. Denis Renaud, district n° 3;

Sous la présidence de la mairesse, M^{me} Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.
Le conseiller M. Pierre Lépicier est absent.

037-2018

Ordre du jour

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 15 et 29 janvier 2018;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

ADMINISTRATION

5. Adoption du Règlement n° 356-2018 sur le code d'éthique et de déontologie;
6. Embauche d'une personne au poste de secrétaire (Mme Marie-Hélène Gilbert);
7. Office municipal d'habitation – Approbation du budget 2018 et engagement municipal (2 501 \$);
8. Office municipal d'habitation – Acceptation d'une révision budgétaire 2018 (3 604 \$);
9. Demande d'appui de l'UPA – mesures transitoires à l'augmentation rapide de la valeur des terres : demande d'appui auprès du ministère;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. Résolution confirmant la formation Pompier 1 à St-Charles Borromée de M. Dave Leclerc;
11. Inscription au congrès des chefs en sécurité incendie du Québec;

VOIRIE

12. Embauche d'un étudiant en horticulture pour l'été 2018 – Autorisation au directeur des travaux publics;

URBANISME

13. Autorisation de signature du protocole d'utilisation des orthophotographies avec la MRC Matawinie;

COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE

14. Convention Développement de notre collection – Autorisation de signature par le directeur général;
15. Demande d'assistance financière pour la Fête nationale du Québec 2018;
16. Demande dans le cadre du programme Desjardins – Jeunes au travail (2 animateurs);
17. Mandat à une firme d'architecte – esquisse et estimation pour une patinoire couverte;
18. Patinoire couverte et bâtiment de service – Demande de subvention;
19. Embauche des animateurs pour le camp de jour hivernal;
20. Reconnaissance défi-santé – Autorisation à présenter le centre Pierre Dalcourt;
21. Camp de jour adapté – Autorisation de présenter notre camp de jour;
22. Demande au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, volet soutien à l'accompagnement;
23. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

038-2018

Procès-verbaux

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 15 et 29 janvier 2018 soient adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

039-2018

Dépenses

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 294 626,55 \$ (chèques n^{os} 27 504 à 27 643) et les salaires de 139 498,71 \$ du mois de janvier 2018 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n° 4

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

040-2018

Adoption du règlement
356-2018 sur le code
d'éthique et de déontologie
des élus

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1) ont été respectées;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance tenue le 15 janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que le projet de règlement n° 356-2018 soit adopté.

➤ *Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 356-2018.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

041-2018

Embauche d'une secrétaire

CONSIDÉRANT QU' un poste de secrétaire à la direction générale est vacant;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Marie-Hélène Gilbert possède les qualifications requises à l'accomplissement de cette fonction;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu :

Suite de la résolution 041-2018

1. D'embaucher M^{me} Marie-Hélène Gilbert à titre de salariée régulière au poste de secrétaire à la direction générale à compter du 13 février 2018, à l'échelon 2, selon les normes en vigueur de la convention collective;
2. Que M^{me} Marie-Hélène Gilbert relève directement du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

042-2018

OMH – Approbation du budget 2018 et engagement municipal

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'accepter le budget 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Félix-de-Valois prévoyant un déficit de **25 010 \$** dont la Municipalité contribuera pour 10 %, soit pour un montant de **2 501 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

043-2018

OMH – Révision budgétaire

CONSIDÉRANT la résolution n° 042-2018 prévoyant une contribution municipale de 2 501 \$ à l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Félix-de-Valois;

CONSIDÉRANT la révision budgétaire datée du 16 janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu :

1. D'accepter la révision budgétaire 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Félix-de-Valois, prévoyant un déficit de 36 040 \$ dont la Municipalité contribuera pour 10 %, soit pour un montant de 3 604 \$;
2. De déboursier la somme additionnelle de 1 103 \$ y étant reliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

044-2018

**Demande d'appui de l'UPA -
mesures transitoires
augmentation de la valeur
des terres**

- CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation rapide de la valeur des terres accroît la pression sur le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) à chaque renouvellement du rôle d'évaluation foncière et que cette hausse s'est accélérée au cours des dernières années;
- CONSIDÉRANT QU'** entre 2010 et 2016, les taxes totales des producteurs agricoles admissibles au PCTFA ont crû de 44,2 millions de dollars tandis que le versement du MAPAQ aux municipalités équivaut auxdites taxes a augmenté de 30,6 millions de dollars;
- CONSIDÉRANT** la crainte, maintes fois décriée et maintenant concrétisée, que l'augmentation des taxes foncières attribuées au secteur agricole crée une pression accrue sur le PCTFA qui a finalement occasionné un dépassement du plafond de la croissance des coûts du programme;
- CONSIDÉRANT QUE** pour l'année 2016, les coûts du PCTFA ont dépassé de 4,3 % le plafond d'augmentation fixé par la Loi, qu'il est aujourd'hui réclamé aux producteurs agricoles le remboursement de ce dépassement de coûts pour un montant total de 6,3 millions de dollars et qu'il peut être anticipé que la situation se répètera les prochaines années;
- CONSIDÉRANT** la tentative du gouvernement du Québec d'instaurer unilatéralement une réforme du PCTFA qui fut dénoncée à la fois par les producteurs agricoles et les municipalités ce qui a amené le gouvernement à abolir la réforme mise en place et de réintroduire le programme existant avant ladite réforme;
- CONSIDÉRANT QUE** malgré l'abolition de la réforme du PCTFA, la problématique de la taxation foncière agricole liée à la hausse de la valeur des terres et leur mode d'évaluation demeure entière;
- CONSIDÉRANT QUE** la solution passe inévitablement par une réforme globale de la taxation foncière agricole et qu'à cet effet, il est nécessaire d'assurer la collaboration des représentants du monde municipal, de l'UPA et des autorités gouvernementales concernées;
- CONSIDÉRANT** l'annonce du ministre québécois de l'Agriculture qu'une table de travail, composée des parties susmentionnées, sera mise en place pour identifier les solutions à privilégier en matière de taxation foncière à l'égard des exploitations agricoles;
- CONSIDÉRANT QU'** entretemps, avant qu'une réforme soit adoptée, les producteurs continueront de faire l'objet des préjudices de la situation actuelle;
- CONSIDÉRANT** les mesures transitoires proposées par l'UPA, soit :
- L'annulation des factures émises aux producteurs pour l'année 2016 pour le remboursement des crédits de taxes,
 - La suspension de l'application du plafond de la croissance des coûts pour l'année 2017 et suivantes,
 - L'adoption d'un plafond de l'évaluation foncière des immeubles agricoles ainsi que du taux de taxation (avec mécanisme de compensation pour les municipalités);

EN CONSÉQUENCE,

(M. Gyslain Loyer ne participera pas aux délibérations puisqu'il est membre du conseil d'administration de l'UPA).

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel il est résolu :

1. D'adopter les mesures transitoires proposées par l'UPA;
2. De s'assurer que les travaux de la table de travail visant à revoir le système de fiscalité foncière agricole annoncés par le ministre québécois de l'Agriculture permettront l'adoption de solutions durables dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

045-2018

Formation Pompier 1
À St-Charles-Borromée

Dave Leclerc

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel il est résolu de procéder à la demande d'aide financière pour la formation « Pompier 1 » laquelle sera donnée à Saint-Charles-Borromée pour M. Dave Leclerc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

046-2018

Inscription au congrès
des chefs en sécurité
incendie du Québec

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Luc Ducharme il est résolu :

1. D'autoriser le directeur de la Sécurité publique et son adjoint à assister au congrès 2018 de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec (ACSIQ), devant se tenir à Rimouski, du 2 au 5 juin 2018;
2. Que soient défrayés par la Municipalité les frais suivants, sur présentation du compte de dépenses signé par le réclamant, accompagné des pièces justificatives :
 - a) inscription au congrès;
 - b) hébergement;
 - c) repas, jusqu'à 75 \$ par jour;
 - d) frais de déplacement, si le véhicule du Service incendie n'est pas utilisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

047-2018

Autorisation au directeur
des travaux publics
d'embaucher un étudiant
en horticulture
pour l'été 2018

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par la conseillère Maryse Gouger il est résolu d'autoriser M. Alain Ducharme, directeur des travaux publics d'embaucher un étudiant en horticulture, rémunéré au taux de 15 \$ / h, pour la période estivale 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

048-2018

Autorisation de signature
par le directeur général
du protocole d'utilisation
des orthophotographies
de la MRC Matawinie

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer le protocole d'utilisation des orthophotographies en lien avec la MRC Matawinie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

049-2018

Autorisation de signature
par le directeur général de
la convention
Développement de notre
collection

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer le document *Convention* déterminant les modalités et conditions relatives au versement et à l'utilisation de la subvention octroyée pour la réalisation du projet intitulé Développement de notre collection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

050-2018

Demande d'assistance
Financière pour la
Fête nationale 2018

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que Mme Caroline Bazinet, directrice adjointe du Service loisirs et vie communautaire, soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

051-2018

Demande - Programme
Desjardins – Jeunes au
Travail

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'autoriser Mme Caroline Bazinet, directrice adjointe du Service loisirs et vie communautaire, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Desjardins - Jeunes au travail 2018 pour embaucher deux étudiants à titre d'animateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

052-2018

Mandat à une firme
d'architecte – Esquisse et
estimation patinoire
couverte

CONSIDÉRANT QUE la firme Hétu-Bellehumeur Architectes a déjà exécuté certains travaux en regard à la patinoire couverte en 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite poursuivre les démarches;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de mandater la firme d'architecte Hétu Bellehumeur inc. pour des services d'esquisse et d'estimation dans le cadre du projet de la patinoire couverte, selon des honoraires professionnels de 9 000,00 \$ avant taxes, à même les surplus des taxes 2018 (01-211-10-000).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

053-2018

Patinoire couverte et
bâtiment de service
Demande de subvention

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à présenter et signer une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase 4, pour le projet de patinoire couverte et bâtiment de service.

De plus, la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**054-2018**

Embauche des animateurs
Camp de jour hivernal

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'embaucher les animateurs pour les activités du camp de jour hivernal et le service de garde, selon le nombre d'inscriptions, en tenant compte de l'ordre de priorité suivant :

ORDRE	NOM	FONCTION	TAUX
1	Mélisène Fleury	Animatrice	14,00 \$ de l'heure
2	Charlaine Rousseau	Animatrice	13,00 \$ de l'heure
3	Mélody-Jade Vaudry	Animatrice	11,50 \$ de l'heure
4	Zachari Riopel	Animateur	11,25 \$ de l'heure
5	Camille Bellerose	Animatrice	11,25 \$ de l'heure
6	Laurie-Ann Paradis	Animatrice	11,50 \$ de l'heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**055-2018**

Reconnaissance défi-santé -
Autorisation de présenter
le centre Pierre Dalcourt

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser la présentation du centre Pierre Dalcourt dans le cadre du programme Reconnaissance défi-santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**056-2018**

Camp de jour adapté -
Autorisation de présenter
notre camp de jour

CONSIDÉRANT QUE l'ARLPHL est à la recherche d'un lieu pour accueillir une première expérience de camp adapté;

CONSIDÉRANT QUE le centre Pierre Dalcourt nous permet de répondre aux besoins du camp de jour adapté, soit d'avoir deux locaux distincts, un pour les cas de crise et un autre pour l'animation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'autoriser Mme Caroline Bazinet, directrice adjointe du Service loisirs et vie communautaire, à présenter le camp de jour adapté à la MRC de la Matawinie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

057-2018

**Demande au programme
d'assistance financière
au loisir des personnes
handicapées – Soutien à
l'accompagnement**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que Mme Caroline Bazinet, directrice adjointe du Service loisirs et vie communautaire, soit autorisée à présenter une demande dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, volet soutien à l'accompagnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

058-2018

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer, il est résolu qu'à 20 h 19, la présente séance soit levée.

Audrey Boisjoly
Mairesse

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».